formulés en Australie et en Afrique du Sud, la Chambre de Commerce a émis le vœu que :

« Les producteurs de laine du Sud-Africain et d'Australie renoncent à toute tentative de fixation artificielle du cours de la laine brute, qui doit continuer à être déterminé par l'application normale des lois économiques naturelles, dans la libre compétition des acheteurs, les solutions normales d'amélioration du marché de la laine devant consister dans l'étude du meilleur classement de la marchandise, de la présentation en lots d'importance optimu et bien homogènes, la lutte contre les mauvais emballages, contre le marquage du mouton par des produits nocifs pour la fibre; l'organisation d'un système bancaire donnant aux producteurs des facilités, qui leur permettraient de vendre leurs laines à leur gré en tenant compte des offres et non pas seulement de leurs besoins propres ; d'un service de mercuriales, de renseignements et d'informations analogue à celui qui fonctionne pour le coton.

Protection des dessins et modèles dans certaines industries. — Proposition de loi. — M. Jean Fabry, député, et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de loi, tendant à assurer la protection des dessins et modèles concernant certaines industries, notamment celles du tissu décoratif.

Cette proposition tend, d'après ses auteurs, à combler certaines insuffisances de la loi en vigueur, quand il s'agit de protéger, à leur base même, certaines industries, pour lesquelles la création artistique constitue presque la raison d'être.

Les auteurs, dans leur exposé des motifs, expliquent que la loi du 14 juillet 1909, en vigueur aujourd'hui, prévoit une procédure de répression trop lente et des sanctions insuffisantes.

La Chambre de Commerce émet le vœu que cette proposition de loi soit adoptée ; toutefois elle est d'avis que la peine d'emprisonnement obligatoire, prévue dans le cas d'un délinquant, n'ayant pas été au service du plaignant, pour un premier délit, soit rendue facultative et non obligatoire ; qu'aucune limite ne soit fixée pour la valeur des dommages et intérêts ; que l'article 6 soit remplacé par une disposition tendant à limiter simplement le délai d'appel ; que l'article 7 soit complété en ajoutant : « Lorsque le plaignant aura fait preuve du préjudice causé ».

Extension de la juridiction prud'hommale. — Proposition de loi. — Une proposition de loi (n. 3.163), déposée par M. Dron, député, et plusieurs de ses collègues, a pour objet d'étendre la juridiction prud'hommale à tous les salariés du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, des professions libérales, de relever à 2.000 fr. le taux de la compétence en dernier ressort ; d'obliger au paiement immédiat des sommes dues aux salariés et non contestées, enfin de créer au siège du Tribunal civil des tribunaux prud'hommaux d'appel.

L'ensemble des dispositions de cette proposition de loi se relèvent ou bien peu intéressantes ou bien inutiles.

On n'en pourrait retenir que le relèvement à 2.000 fr. du chiffre de la compétence ; mais, il serait préférable qu'une mesure générale réglât cette question pour toute juridiction. La seule innovation que pourrait peut-être être à retenir, ce serait l'obligation du paiement immédiat des sommes dues et non contestées ; mais en pratique les conseils de prud'hommes appliquent toujours cette disposition.

En conséquence, la Chambre de Commerce de Roubaix émet le vœu que la proposition de loi de M. Dron, député, tendant à l'extension de la juridiction prud'hommale (n. 3.163) soit rejetée.

Perfectionnement de l'outillage national. — Projet de loi. — Canal maritime de Dunkerque à Lille-Roubaix-Tourcoing. — Après avoir entendu lecture d'un rapport important, la Chambre de Commerce de Roubaix a émis le vœu suivant :

« 1° Que dans la répartition des crédits à allouer pour l'exécution du plan d'outillage national, il soit fait état de l'origine des plus-values budgétaires, qui ont constitué les fonds nécessaires pour les répartir, autant que faire se peut et compte tenu des besoins d'ensemble du pays, de telle sorte que les régions et les collectivités qui les ont versées en soient les bénéficiaires ;

« 2° Que, pour cette raison, le commerce et l'industrie soient mis à la mesure des charges, qu'ils ont assumées pendant la période des excédents budgétaires ;

« 3° Qu'il soit procédé à une méthode sévère et prudente [illegible] de la main-d'œuvre nécessaire, afin d'éviter de créer des difficultés à l'industrie et une hausse de salaires, qui entraîneraient fatalement une nouvelle augmentation du coût de la vie et créeraient des difficultés graves à nos exportateurs ;

« 4° Que soit inscrit au programme la création d'un grand canal maritime de Dunkerque à la région de Lille, Roubaix, Tourcoing, et des ports correspondants ;

« 5° Subsidiairement, que la commission d'aménagement de la région de Lille, Roubaix, Tourcoing, fasse au projet précité un pièce, dont il a besoin dans l'élaboration de ses plans.

Dommages de guerre. — Révision des produits finis. — La Chambre de Commerce de Roubaix pour l'application de la loi du 30 **SUITE CHAMBRE DE COM. ROUBAIX** mars 1929, demande que des instructions soient données aux services des dommages de guerre, afin qu'ils renoncent à faire appel d'une manière, qui a pu être qualifiée de systématique, de toutes les décisions des commissions de révision des produits finis et des comités d'arbitrage.

Que pour toutes les affaires en instance, un tri soit effectué, afin qu'il soit renoncé aux appels, portant sur des décisions dont le principe a déjà été fixé par la commission supérieure des dommages de guerre près le Conseil d'Etat.

Chemins de fer. — Transport des marchandises par cadres. — Sous quelques réserves de détail, notamment l'extension de cette tarification à toutes les gares des réseaux, la Chambre de Commerce a donné un avis favorable à l'homologation d'une proposition de tarification relative au transport des marchandises par cadres.

Cité universitaire. — A la demande de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, la Chambre de Commerce de Roubaix attire l'attention de ses ressortissants sur l'œuvre entreprise par la Cité Universitaire de Paris qui aide de la façon la plus efficace au développement intellectuel et technique de la jeunesse et assure la permanence de l'élite nécessaire à toutes les branches de notre activité nationale.

Il serait souhaitable que des fondations de chambres soient faites pour les étudiants originaires de notre région.

Journées familiales de Lille. — La Chambre de Commerce de Roubaix décide de mettre une somme de 5.000 francs à la disposition du comité d'organisation des Journées Familiales de Lille.

UNE AUTOMOBILE RENVERSE UNE FEMME ET DÉFONCE UNE VITRINE

Un accident s'est produit hier, vers 18 h. 30, Grande-Rue, à proximité de la rue Peuvrée.

Une voiture automobile, conduite par Mme G. Castelain, 48 ans, demeurant 14, rue Nationale, à Tourcoing, descendait la rue Pauvrée et, arrivée à l'angle de la Grande-Rue, vira à droite pour prendre la direction de la Grande-Place.

A cet instant précis, arrivait de la place de la Liberté une autre voiture pilotée par M. Georges Hazebrouck, 50 ans, domicilié 80, rue de Turenne, à Lille et obliqua à l'angle de la Grande-Rue.

Ayant l'attention attirée par une autre auto Mme Castelain ne vit pas la voiture de M. Hazebrouck, malgré les nombreux appels de trompe du conducteur.

Afin d'éviter une collision, Mme Castelain donna un brusque coup de volant qui fit monter le véhicule sur le trottoir de droite, au moment où passaient deux femmes, dont l'une fut renversée. La victime, Mlle Sidonie Hua, 63 ans, demeurant 78, rue Chanzy, qui avait été violemment projetée sur la chaussée, portait une blessure à la figure.

Continuant sa course, l'auto défonça la vitrine de la maison portant le numéro 39, occupée par M. J. Poignant, marchand de parapluie. Voulant ensuite redresser sa voiture, Mme Castelain vint buter contre l'auto de M. Hazebrouck.

La blessée fut aussitôt relevée et transportée au café Florin, 41, Grande-Rue, où M. le docteur Picot lui donna les premiers soins. La victime, atteinte de blessures à la tête et se plaignant de douleurs dans la région lombaire, fut ensuite transportée chez sa sœur habitant 82, Grande-Rue.

Les deux voitures ont subi quelques dégâts. Une enquête est ouverte par M. de la Chassagne de Sérès, commissaire de police de permanence.

AUTO CONTRE MOTO

Lundi, à 20 h. 45, angle de la rue de Lannoy et du boulevard de Belfort, une auto pilotée par Octave Thévenin, boulanger, rue du Grand-Chemin, 7, est entrée en collision avec une moto conduite par Alphonse Belleghem, 34 ans, demeurant rue de Mouvines, cour Fontier. Le motocycliste a été transporté à la pharmacie Deroubaix, rue de Lannoy, où il a reçu des soins du docteur Ventigny, qui a constaté une fracture de la jambe gauche. Le blessé a été transporté à la Fraternité.

UN MOTOCYCLISTE FAIT UNE CHUTE GRAVE

Hier, vers 8 h., M. Alphonse Vanbelghem, 35 ans, électricien, demeurant rue de Bouvines, cour Fontier, 42, roulant en motocyclette, rue de Lannoy, a été accroché par une auto de la maison Moulert. Il fut projeté violemment sur la chaussée. Les témoins de l'accident relevèrent aussitôt la victime, qui fut transportée à la Pharmacie Corbeaux, où le docteur Bantigny l'examina. Le praticien constate une fracture de la jambe gauche et après lui avoir donné les premiers soins, il fit transporter Vanbelghem à l'Hôpital de la Fraternité.

EXTRAIT DU PALMARES

de la distribution des prix et récompenses aux élèves de l'Ecole pratique de jeunes filles, des cours professionnels et des cours municipaux

Nous donnons ci-dessous l'extrait du palmarès de la distribution des prix aux élèves de l'Ecole Pratique de jeunes filles et de ses annexes, qui a eu lieu le samedi 26 courant, à 15 heures, à l'Hippodrome, sous la présidence de M. le docteur Deprès, adjoint à l'instruction publique de Roubaix.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE. — **Certificat d'études Pratiques Commerciales.** — Mlles Hugedé Marguerite, Spriet Germaine, Roland Emilienne, Meurisse Valentine, Brun Marthe, Devooght Marie-Louise; Calonne Simone Trigallez Andrée, Noclin Edmonde, Honiver Paule.

Certificat d'Etudes Pratiques Industrielles. — Mlles Feyzouilar Jamila, Rulik Halide, Mehmed Kenklyé.

Résultats des examens de la Société de Géographie. — 3e Année : 1er accessit, Mlle Hugedé Marguerite; 1re année : 6e accessit, Mlle Bajeud Suzanne.

Diplôme d'anglais commercial de la Chambre de Commerce Britannique de Paris (examen du 10 mai 1930) : Mlle Van Laer Adrienne (mention Fair).

Ont subi avec succès l'examen des Sources Nationales du 21 mai 1930. — Section commerciale, 4e série : Mlle Georgette Desreux; 3e série : Mlles Rajaud Suzanne, Declercq Marie-Jeanne, Marjean Flore, Yschoert Marguerite, Decroix Germaine, Desjeux Suzanne, Girard Germaine, Rys Madeleine, Deschamps Palmyre; section industrielle, 3e série: Mlle Morscis Andrée.

Diplôme de teneur de livres de la Société de comptabilité de France. — Mlles Maertens Lucienne, Spriet Suzanne.

Résultats des examens de l'Association Sténographique unitaire de Paris (examen du 21 juin 1930): **Sténographie.** — **Degré préparatoire** : Mlles Hiacha Simone, Decroix Germaine, Deschamps Palmyra, Desreux Suzanne, Dhooghe Anna, Druart Marcelle, Florin Madeleine, Caillaud Jeanne, Lombaerts Antoinette, Mac Veigh Nelly, Magnée Emma, Morjean Flore, Renard Leone, Vercest Albertine, Rajaud Suzanne.

Sténographie. — Degré théorique : Mlle Gruziaki Senia, Herbaux Andrée.

Sténographie. — Degré élémentaire, 75 mots à la minute : Mlle Brun Marthe, Debusschère Lucienne, Deldalle Adèle, Hangedé Marguerite, Houleer Paule, Meurisse Valentine, Pouret Thérèse, Roland Emilienne, Spriet Germaine.

Sténographie. — Degré commercial, 100 mots à la minute : Mlle Devooght Marie-Louise.

Dactylographie. — Degré préparatoire, 200 mots au 1/4 d'heure : Mlle Dammerey Augusta.

Dactylographie. — Degré pratique, 400 mots au 1/4 d'heure : Mlles Debusschère Lucienne, Debusschère Jeanne, Deldalle Adèle, Devooght Marie-Louise, Hangedé Marguerite, Pouret Thérèse, Noclin Edmonde, Spriet Germaine.

Section Commerciale. — 3e année. — Prix d'excellence : livret de caisse d'épargne de 25 fr., offert par M. le Ministre de l'Instruction publique : Mlle Hangedé Marguerite.

Prix offert par la Société de géographie : à l'élève qui a montré le plus de dispositions et d'application en géographie : Mlle Hangedé Marguerite.

Prix Drouiez-Crépin : porte-plume réservoir offert à l'élève de la section commerciale classée première en écriture : Mlle Spriet Germaine.

Prix offert par Mme Basset-Lamère à l'élève classée première en comptabilité (livret de caisse d'épargne de 25 fr.) : Mlle Spriet Germaine.

Livret de caisse d'épargne de 20 fr. offert par M. Corjonnier, membre du Conseil de Perfectionnement, à l'élève classée première en calcul rapide: Mlle Meurisse Valentine.

Prix Mme Sellier, livret de caisse d'épargne de 25 fr. offert à l'élève la plus méritante des cours d'enseignement ménager : Mlle Paule Houleer.

Livret de caisse d'épargne de 25 fr., offert par l'Association Amicale des anciennes élèves de l'Ecole Pratique à l'élève désignée par ses compagnes Mlle Noclin Edmonde.

Prix de tableau d'honneur : Mlles Spriet Germaine, Hangedé Marguerite, Meurisse Valentine, Roland Emilienne, Devooght Marie-Louise.

Elèves ayant obtenu le plus de nominations : Mlles Hangedé Marguerite, 24; Spriet Germaine, 18; Roland Emilienne, 16; Meurisse Valentine, 17; Devooght Marie-Louise, 15; Brun Marthe, 10; Trigallez Andrée, 9; Houleer Paule, 7; Noclin Edmonde, 6, Debusschère Lucienne, 4.

Section Commerciale, 2e Année : prix d'excellence Mlle Herbaux Andrée.

Prix de tableau d'honneur : Mlles Dutriez Georgette; Gruziaski Sonia; Herbaux Andrée; Savery Reine.

Prix offert par l'Ecole à l'élève qui s'est distinguée par ses qualités particulières d'ordre et de soin : Mlle Tavernier Marie.

Prix Mme Sellier, livret de caisse d'épargne de 25 fr. offert à l'élève la plus méritante des cours d'enseignement ménager : Mlle Savery Reine.

(A suivre).

SOCIÉTÉS & COMITÉS

HARMONIE DE LA SOLIDARITÉ. — Aujourd'hui mardi, répétition générale à 19 h. 30.

WATTRELOS

ETAT CIVIL. — **Publications** : Boulain Lucien, comptable et Franck Germaine, s. p. ; Nicklewski Stéphan, manœuvre et Raczek Marja, doubleuse ; Thibergueu Edouard, mécanicien et Disperseyn Simonne, visiteuse ; Bonte Ernest, employé de commerce et Rucquois Marie, employée ; Kubiek Antoine, manœuvre et Chopek Julia, fileuse ; Vencauwenberge Marceau, mécanicien, et Marie Marie, bambocheuse à esquelmes ; Vanlourout Georges, employé de banque et Marcelle Parent, dactylo ; Deletrez Maurice, peigneur et Pruvost Berthe, peignoeuse.

Décès : Vanremoortere Charles, 67 ans, tisserand, 7, rue Paul-Bert.

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — M. Leloup Eugène, 27 ans, demeurant 47, rue d'Arcole, à Tourcoing, travaillant pour le compte de M. Vroone Henri, entrepreneur, 105, rue du Tilleul, à Tourcoing, a fait une chute en travaillant à une construction avenue des Acacias, à Croix. Il en est résulté une entorse du pied droit qui nécessitera 15 jours de repos.

Chez Holden, Rousseau Emile, manœuvre, demeurant à Croix, 15, rue de la Pannerie, s'est blessé au pouce droit en manipulant un madrier, luxation du pouce droit : 15 jours.

Aux Etablissements Horticoles, Vendamme Paul, 23 ans, demeurant rue Holden, à Croix, a fait une chute qui a provoqué une entorse tibio-tarsienne gauche et nécessitera 12 jours de repos.

LYS-LEZ-LANNOY

LE CINQUANTENAIRE DE L'HARMONIE « LES AMIS RÉUNIS ». — Les fêtes qui avaient débuté samedi et dimanche se sont déroulées, lundi avec éclat.

A 11 h. 30, un concert apéritif fut donné dans le Parc Boutemy par l'Harmonie des Chemins de Fer du Nord qui fit une exécution magnifique, sous la direction de M. Bay.

A 13 h. 30, eut lieu dans l'ancien château Mesure la réception de la Fanfare Municipale de Lannoy. M. Léon Boutemy leur souhaita la bienvenue si en des termes choisis M. Vandendorpe président, remercia.

Aussitôt après, eut lieu le banquet qui réunissait les membres de l'Harmonie Municipale de Leers, de l'Hermonie des Chemins de Fer du Nord et des Amis Réunis.

A la table d'honneur, on remarquait la présence de M. Boutemy Président d'Honneur ; A ses côtés avaient pris place : M. Legande, Président de l'Hermonie des Chemins de fer du Nord ; M. Bay, leur distingué directeur ; M. le docteur Carré, Vice-Président de l'Hermonie Municipale de Leers et M. Leclercq Vice-Président des « Amis Réunis ».

Au dessert divers discours furent prononcés. M. Leclercq rendit hommage aux trois sociétés présentes et fit l'éloge de la musique ; il signala sa nécessité dans la vie et les bienfaits de l'émulation entre les différentes sociétés qui permettent à l'art musical de se développer.

M. Vandendorpe prit ensuite la parole en remerciant les Amis Réunis et en particulier M. Boutemy.

M. le docteur Carré, de l'Harmonie de Leers, signala les 125 ans d'existence de sa société et remercia la société de Lys de son invitation.

Aussitôt après M. Boutemy remercia les nombreuses sociétés présentes d'avoir participé à la fête. M. Catilgnies, directeur de la société de Leers, dans un court discours fit ressortir la valeur de l'Harmonie des Chemins de fer. Des toasts furent portés à la prospérité des sociétés présentes.

Durant le banquet, l'Harmonie des Chemins de fer du Nord exécuta un morceau qui fit l'admiration de toutes les personnes présentes.

A l'issue du banquet à 16 h. 30, on procéda à la remise des récompenses aux musiciens.

L'Etoile fédérale fut attribuée à MM. Rouzé, Thieffry, Lescouffe et Lepoutre ; la médaille d'honneur à MM. Lepers, Ruyschaert Duquesne et Tricot.

De 17 à 19 h. un magnifique concert fut organisé dans le Parc Boutemy, sous la direction de M. Mager, par la Fanfle Municipale de Lannoy.

Dans la soirée à 20 h. eut lieu la tirage de la tombola gratuite si un bal à grand orchestre avec illuminations termina dans la joie une si belle fête.

HEM

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Mlle Delmet Marie-Louise, couturière, rue Jean Jaurès, 65, en travaillant à la machine à coudre, a, par mégarde, glissé la main sous l'aiguille, laquelle a pénétré dans le médius droit. 10 jours. — M. Farvacque Henri, 29 ans, peintre, demeurant 1, Grande rue, à Hersaux, est tombé de l'échafaudage, sur lequel il travaillait dans le chantier Vanquiryve. Contusion violente du talon gauche avec lésion probable du calcanéum. A radiographier.

Tourcoing

BUREAUX : Rue Fidèle-Lehoucq, 3, à TOURCOING. — Téléphone 9.85
DEPOT DE VENTE : 50, Rue Motte (En face du Conditionnement)

LA SECONDE JOURNÉE DE LA FOIRE

La seconde journée de la foire n'a pas présenté la même animation que la première. La foule en est au temps, qui vers 16 h., devint franchement mauvais, avec vent et bourrasques de pluie. Décidément, juillet n'est pas clément, cette année ! Les vieilleurs furent contraints de se réfugier dans les cafés qui, eux, firent de bonnes affaires, et affluèrent dans les attractions couvertes: autos électriques, animeux phénomènes et toujours et surtout au formidable jeu australien, dont les motocyclistes réellement prodigieux connaissent une vogue largement méritée.

LA BRADERIE DE LA RUE DE MENIN

Les « bradeux » peuvent se vanter d'avoir de la chance. Déjà dimanche, le beau temps nous avait permis d'avoir une foire exceptionnellement animée. Et voilà que le soleil continue à sourire aux forains et aux exposants. La braderie de la rue de Menin et adjacentes a réuni hier un nombreux public, bien que nombre de personnes se soient dirigées vers la foire, au centre et vers le marché, place de la Victoire. De 10 h. à 12 h. 30, une intéressante innovation, fut offert un concert par T.S.F. diffusé par Radio P.T.T. Lille.

3 SALLES À MANGER MODERNES

Réclame,chêne avec penetteré,9 pièces 2.450 fr.
Chêne guérites, 8 pièces..... 2.570 fr.
Acajou lambé, 8 pièces..... 3.500 fr.

à l'AMEUBLEMENT GÉNÉRAL, ROUBAIX

LES FUNÉRAILLES DE M. LAMBION, victime d'un accident de tramway

Nous avons relaté la mort tragique de M. Albert Lambion, administrateur du Bureau de Bienfaisance de Tourcoing, tué par un tramway au Tries.

Les obsèques civiles ont eu lieu au milieu d'une foule considérable, hier, à 10 h. Des plaques furent offertes par l'administration et le personnel du Bureau de Bienfaisance et l'Union locales des Sauveteurs. Des fleurs nombreuses couvraient le fourgon mortuaire.

Les coins du poêle étaient tenu par MM. Désiré Parsy, vice-président du Bureau de Bienfaisance ; Alexis Parsy, adjoint au maire de Tourcoing ; L. Gruard, administrateur ; Paul Maréchel, conseiller général et président des Sauveteurs du Nord (Tourcoing) ; Tourraine, Ponlosie et Henri Loridant, amis personnels du défunt. Parmi les nombreuses personnalités, avons remarqué MM. le docteur Dron, sénateur-maire de Tourcoing ; Parsy, Deborgher, Vendermelere, adjoints ; Julee Vanhoutte, administrateur du Bureau de Bienfaisance ; Perrin, directeur de l'Inelitut Colbert ; Bon, chef de travaux à la même école ; Dordain, directeur de l'internat à la même école ; Pierre Liard, secrétaire générale de l'Amicale Colbert ; Lenfant, commissaire central de police ; Mourier, directeur des Eaux ; A. Pys, Scritte, Lecomte, Lefebvre, Prot, Deconninck, Vandorn, conseillers municipaux ; Cordonner, secrétaire du B. de B., de Roubaix ; Roupain, cide-président de la Croix ; E. Coone, maire de Neuville-en-Ferrain, etc.

Des discours furent prononcés par MM. Désiré Parsy, au nom des services municipaux et Paul Maréchal, au nom des Sauveteurs du Nord.

LE RETOUR DU CORPS D'UN SOLDAT

Le corps du caporal Charles Bodin, comme nous l'avons annoncé, a été ramené à Tourcoing, hier, à 9h. 30. Le Fédération des anciens militaires avaient rangé des délégations avec drapeau. Le défunt était fils de Victor Bodin, décédé, otage des allemands en 1916. Un de ses frères, Victor, est mort en exil dans les déportations des Brasards-Rouges, pendant l'occupation étrangère. Un second frère, Désiré, est revenu de la guerre gravement blessé, et appartient aux mutilés. C'est donc toute une famille de braves, qui rent éprouvé par la guerre, dont un membre vient dormir son dernier sommeil au cimetière de sa ville natale. L'Administration municipale était représentée par MM. Persy et Salembien, adjoints. Notée MM. Caplette, secrétaire de l'U.N.S. et Dewambrechies, président du Cercle des Sous-Officiers.

MANIFESTATION DE SYMPATHIE

Une manifestation de sympathie a eu lieu en l'honneur de M. Huvinege, le distingué directeur de l'école de la rue des Champs, qui prend en retraite après une belle carrière dans l'enseignement laïque. On remarquait MM. Arnould, inspecteur primaire ; Prot, président de l'Union pédscolaire ; Robbe, délégué cantonal et Mme Robbe-Dewyn, présidente des Dames charitables ; Georges Moulin ; Mouger ; des instituteurs et institutrices en grand nombre ; MM. Dekroix et Labalette, conseillers municipaux représentant M. le sénateur Dron.

L'éloge de M. Huvinage fut prononcé par MM. Arnould, Mouger, Prot, Variet, Pollet.

M. Huvinage remercia avec émotion. Divers cadeaux lui furent remis par ses amis, des fleurs furent offertes à Madame, et un vivat fut entonné en leur honneur. M. Huvinage, qui a exercé 23 ans à Tourcoing, prend en retraite dans son pays natal, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais). Puis M. Pollet remit à M. Mouger la médaille de vermeil de la F.A.L. ; à M. Fauquenole la médaille d'argent ; à MM. Brassart, Hennache, Parmentier, la médaille de bronze.

Foire de Tourcoing

NOUGATS GUSTAVE

Il n'y a pas de foire sans **Nougat GUSTAVE**, qui est le meilleur et le moins cher, **Grand'Place, face à l'arrêt du Mouvy.**

Maison TCHEN

GRAND'PLACE (2e allée marchande)

Objets d'art garantis authentiques de Chine et du Japon ; Porcelaine, vases Satsuma, jolis bibelots, ivoires, broderies, bronzes.Prix intéressants

LE GRAND ETABLISSEMENT VITALI

installé comme chaque année face au Café Gambrinus, vous fera savourer ses Gaufres et ses Glaces, les meilleures et les plus réputées.

SOUTENANCE DE THÈSE

Nous apprenons que le fils de M. le docteur Hurlez, si connu à Tourcoing où il exerça longtemps, M. Claude Hurlez, vient de soutenir brillamment devant la Faculté de Lille, la thèse du doctorat en médecine. Le jury était présidé par M. le professeur Carrière et comprenait les professeurs Cordier, Le Fort, Gernez.

M. le docteur Claude Hurlez, est présentement interne des hôpitaux et « prosecteur » à l'Université de Lille.

HALLUIN

DANS LA POLICE. — En remplacement de M. Joveneux, commissaire de police à Hellfuin, dont nous avons il y a quelque temps annoncé le départ pour Elbeuf, c'est M. Prévost, candidat civil, qui vient d'être nommé à titre temporaire à défaut de candidat militaire, commissaire de police étagiaire à Halluin.

RONCQ

LA FÊTE POPULAIRE DES CHATS-HUANTS. — Bientôt auront lieu les grandes fêtes populaires du quartier de la rue des Chats-Huants. Un programme de réjouissances, tout à l'honneur du comité organisateur, par son caractère populaire et original, a été élaboré. L'élection d'un maire aura lieu à midi, au café Coussement. Le beau cortège avec la participation des bigophone « Les As de la rue de Gand » de Tourcoing ; Le mariage des petits nains ; Le groupe de marbouleu Nénette et Rintintin ; le lancement du ballon ; concours divers pour les enfants ; bal populaire ambulant et les illuminations électriques doivent donner à la fête tout son éclat habituel, avec aussi la participation du roi soleil.

LA PHILHARMONIE A MALO-LES-BAINS. — La Philharmonie se rendra à Malo-les-Bains le dimanche 10 août. Les personnes qui désireraient se joindre à la société sont priées de se faire inscrire au café de la Tête d'Or avant le 5 août. Prix du voyage en autocar, 20 francs.

LINSELLES

LA DISTRIBUTION DES PRIX. — La distribution aux écoles communales aura lieu mercredi 30 juillet, à 16 h.

QUESNOY-SUR-DEULE

DISTRIBUTION DES PRIX. — Dimanche a eu lieu en la salle Wérquin la distribution annuelle des prix aux enfants des écoles laïques, à cette occasion une petite fête enfantine avait été organisée.

C'est devant une salle comble que les élèves dans différents numéros se firent applaudir.

M. Chailly Président du conseil, remercie tous ceux qui avaient aidé à cette distribution et fit raisonner l'accord existant entre les trois sociétés Mme Lemperseur, directrice de l'école des filles, remercia tous ceux qui avaient prêté leur concours pour arriver à ce résultat en faisant remarquer que le nombre des élèves ne cessait d'augmenter.

Les enfants filles et garçons se firent très applaudir par leur chant, et furent très heureux, en emportant les filles un prix plus une parure et les garçons un prix plus un pantalon.

COMINES

ARRIVÉE DE M. GUÉRIN, Commissaire de Police

M. Gabriel Guérin, commissaire de police, a pris possession de son poste le 24 juillet.

M. Guérin est originaire de Marseille, il est licencié es lettres et en droit, il vient d'être admis au concours et a été désigné à Comines pour son poste de début. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue, assurés que nous sommes, qu'il trouvera dans la ville de Comines et les communes placées sous sa juridiction toute la sympathie que les populations n'ont jamais ménagée.

SOCIÉTÉ CHORALE « LA CONCORDE ». — La société chorale « La Concorde », de Comines organise son voyage habituel à Ostende qui aura lieu le dimanche 10 août.

Les personnes désireuses d'y participer peuvent se faire inscrire, dès à présent, et jusqu'au 4 août inclus, chez M. Paul Deele, secrétaire, rue d'Hurlupin ou au Café de la Concorde, rue de la Gare.

MARCQ-EN-BARŒUL

LA CHUTE MORTELLE DU MOTOCYCLISTE — Nous avons relaté l'accident mortel dont fut victime M. Paul Debrune, 37 ans, assureur à Bondues, marié et père de trois jeunes enfants. Le corps de M. Debrune a été ramené à Bondues où ses funérailles auront lieu mardi 29, à 9 h. 30.

VOL D'UN VELO. — Samedi vers minuit, M. Paul Delmaere, 25 ans, ferrailleur, demeurant rue d'Hérécourt, 11 à Marcq, avait déposé sa bicyclette face au café sis rue Jules-Guesde, 34 ; quelques instants après quand il voulut la reprendre, elle était disparue. Cette machine de marque « Ryassel », cadre émaillé rouge, bon état, portait une plaque d'identité au nom de Maurice Damarez, garde champêtre à Marcq. M. Delmaere qui subit un préjudice de 400 fr. a déposé plainte.

A L'HARMONIE MUNICIPALE. — Les commissions active et civile de l'Harmonie municipale se sont réunies au siège, café du Coin, dimanche à 11 h. 30, pour procéder à l'installation de deux nouveaux membres de la commission civile : MM. René Gobillon, architecte et Juleé Tselman, négociant.

M. Bigo, président d'honneur, dans une belle allocution, félicita les deux nouveaux membres d'avoir bien voulu accepter de faire partie de cette importante société qui depuis quelques années fait de beaux progrès tant comme nombre que comme qualité. La question d'un prochain voyage à Boulogne a été discutée, puis un vin d'honneur clôtura cette charmante réunion.

ETAT CIVIL. — **Naissances** : Anna Jurecka, rue de Lille, 119 ; Jeanne Deligny, rue de Tourcoing, 261 ; Jean Vendriesse, rue Montgolfier, 46 ; Marie Sorl, avenue du Château-Rouge ; Jean Leimgruber, avenue du Maréchal-Foch, 4 ; Marguerite Desbuquoit, rue Jacquard, 79 ; Eliane Warlop, rue Verte, 141 ; Albert Duchêne, rue R.-Derain, 174.

Publications : Lucien Vouchart, tôlier, cité Carlier, 11, et Léa Scheire, bonnetière, à La Madeleine ; Martinus Dergent, papetier, rue Jules-Guesde, 119, et Marie Dierick, tisserande, rue du Nord, 14 ; Stanislas Klosowki, manœuvre, rue Montgolfier, 46, et Françoise Urbanik, tisserande, même adresse ; Michel Legrand, mécanicien, rue du Plouich, 223, et Marie François, dactylo, rue de l'Eglise, 84 ; Léo Vermaut, débardeur, rue du Plouich, 136, et Marie Vanhoeck, ménagère, même adresse ; Henri Lestoquoit, maraîcher, à Mons-en-Barœuil, et Denise Delberghe, maraîchère, rue de Bondues, 140.

Décès : Henri Debruyne, 34 ans, rue du Lazaro, 44 ; Julee Dujardin, 33 ans, rue Jacquard, 61 ; Eugénie Destunder, ép. Février, 67 ans, rue du Tissage, 120.

LILLE

Tribunal Correctionnel

AUDIENCE DU 28 JUILLET 1930

Banqueroute. — Léon François, négociant à Roubaix, actuellement militaire, n'avait pas tenu de comptabilité régulière, ni déposé son bilan dans les 15 jours de la cessation de paiement. D'autre part, sa comptabilité ne reflétait pas la véritable situation active et passive. D'après le syndic l'actif serait de 2.091 fr. 40, alors que le passif serait de 121.176 fr. 15, et il semble que François a détourné au préjudice de la masse des créanciers, divers objets mobiliers d'art.

Après plaidoirie de Me Olivier, il est condamné à 15 jours avec sursis.

Vol. — Le 14 juin, la dame Prévost, de Roncq, allait causer avec sa voisine, la dame Derveux. Pendant leur conversation, la dame Vandewynguerde Madeleine, femme Wallerhem, passa près d'elle et les salua. En rentrant, chez elle, la dame Prévost surprit la dame Wallerhem qui, debout, se tenait devant une garde-robe située dans une pièce du milieu. Après le départ, la dame Prévost constata la disparition de 6 billets de 100 fr.

La dame Wallerhem est condamnée à 3 mois de prison.

Diffamation. — M. Désiré Ley, demeurant à Roubaix, poursuivait M. Gustave Casier, gérant du journal « Le Travailleur » d'Halluin, pour diffamation dans le No du journal du mai 1930. Gustave Casier est condamné à 50 fr. d'amende, 100 fr. de dommages et intérêts, à l'insertion du jugement dans le premier numéro du journal « Le Travailleur » ainsi qu'à l'insertion par extrait dans 3 journaux au choix de la partie civile.

— Pour diffamation à l'égard de M. Arthur Houte, demeurant à Mellinin, dans le numéro du 19 mai du journal « L'Enchaîné », le gérant de ce journal est condamné à 50 fr. d'amende et 100 fr. de dommages et intérêts.

Affaires diverses. — Deux mois de prison et 908 fr. 75 d'amende à Mohamed Sekkound, manœuvre à Roncoix, pour fraude de 15 kilos de tabac haché.

— 2 mois et 3.000 fr. d'amende à Henri Lambray, maçon à Wattrelos, pour fraude de 48 kilos de tabac.

— 6 jours de prison à Henri Baert, tourneur à Roubaix, pour coups à Marie-Thérèse Crayé.

— 1 mois à Suzanne Lecomte, bambocheuse à Roubaix, pour vol d'une somme de 500 fr. à Lucie Ricci.

— 500 fr. d'amende à Vanline Leclercq, veuve Marquet, pour défaut de déclaration d'exploitation d'un débit de boisson.

EN BELGIQUE

MOUSCRON

AU CONSEIL COMMUNAL. — Au cours de la dernière session, le Conseil a voté un subside de 25.000 francs en faveur du nouveau sanatorium pour hommes de Poperinghe. Le compte de l'Ecole de Musique ainsi que le budget de l'école moyenne ont été approuvé sans observation. En emprunt à court terme à contracter avec la Société du Crédit Communal et s'élevant à 250.000 francs a été approuvé. Cette somme sera avancée à l'assistance publique pour payement des travaux de la nouvelle maternité, elle sera remboursée au Crédit Communal par des subsides à provenir de la province et par le produit de vente de terrain.

Le Conseil approuve ensuite l'achat du terrain pour la construction du nouveau groupe scolaire du Nouveau-Monde.

Les plans, devis et cahiers de charges pour l'acquisition du mobilier et des nouvelles écoles du Nouveau-Monde ont également été approuvés.

Le Conseil a ensuite voté des modifications au règlement général sur les bâtisses.

Le projet de travaux de parachèvement et peinture à exécuter au groupe scolaire du Tuquet a été admis sans observation.

Le Conseil a voté un nouveau règlement sur le numérotage des maisons.

L'installation d'une cabine électrique pour le service de radiophonie à l'hôpital a été approuvé.

Le projet de travaux d'aménagement des nouvelles rues du Castor et de l'Avenir, quartier du Nouveau-Monde, où des centaines de nouvelles maisons sont déjà occupées, a été approuvé.

M. Duchatel a demandé pourquoi l'administration ne faisait pas procéder à une adjudication globale des travaux. Le bourgmestre a répondu que quelques adjudications antérieures avaient donné des résultats vraiment déplorables. Complicité inadmissible entre entrepreneurs, lenteur dans l'exécution des travaux extrêmement préjudiciables à tous. D'autre part, l'exécution du pavage des rues de la Grotte et de l'Enseignement par adjudications partielles a donné de très bons résultats et un bénéfice important.

Nous sommes et nous restons partisans du système de l'adjudication générale, dit le bourgmestre, mais l'administration communale veut procéder à l'adjudication partielle pour les rues du Castor et de l'Avenir, afin d'assurer des chemins praticables dès l'hiver prochain aux habitants de ces rues.

Quelques conseillers demandent qu'il soit pourvu au pavage et à l'éclairage de nouvelles rues.

M. Kint demande qu'un service de police plus sévère soit assuré pendant les concerts de musique sur le kiosque de la Grand'Place, et la séance est levée.

DANS L'ENSEIGNEMENT

LES CONCOURS D'ENTRÉE AUX ECOLES NORMALES DE DOUAI

JEUNE GENS

Sont admis : MM. Pottier, Carré, Lévayer, Michel, Henninot, Lobry, Derquin, Devos, Cazé,